

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Vérifier l'implantation avant l'intervention.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les vérifications permettent de définir des solutions techniques appropriées.
U32 U33	2 Vérifier les caractéristiques des supports.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les anomalies sont relevées et transmises à la hiérarchie.
U32 U33	3 Définir les points de contrôle.	Ressources techniques et normatives : - normes, DTU, - avis techniques,	Les contrôles prévus sont pertinents, définis chronologiquement et visent à satisfaire les performances du bâtiment.
U32 U33	4 Effectuer des contrôles.	- fiches techniques des produits mis en œuvre, - échantillons de référence, - nuanciers, etc.	Les contrôles sont effectués conformément aux références normatives. Les appareils sont utilisés selon les prescriptions de leur fiche technique.
U32 U33	5 Renseigner des fiches de contrôle qualité.	Matériels et appareils de contrôle et de mesure. Notice d'utilisation des matériels et appareils de contrôle. Procédures de contrôle. Fiches de relevé des contrôles.	Les fiches sont correctement renseignées. La fiche constitue un Procès verbal du contrôle. Elle consigne les résultats et permet la mesure des écarts avec les exigences normatives.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.4 Organiser la zone d'intervention.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Définir les surfaces ou les éléments à protéger.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les parties à préserver sont repérées. Le choix des protections est adapté :
U32 U33	2 Choisir et mettre en place les protections adaptées.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	- aux contraintes du chantier, - à la nature des travaux, - aux caractéristiques des parties à préserver, dont l'environnement.
U32 U33	3 Positionner les matériaux pour la réalisation d'une tâche.	Document unique (D.U.). Instructions permanentes de sécurité (I.P.S.). Plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (P.P.S.P.S.).	Les parties à préserver ne subissent aucun dommage. La répartition des matériaux et des matériels est rationnelle et permet la réalisation de manière optimale et en toute sécurité.

U32 U33	4 Installer les matériels.	<p>Consignes de sécurité.</p> <p>Équipement de protection individuelle (E.P.I.).</p> <p>Plan d'assurance environnementale (PAE).</p> <p>Plan d'installation du chantier.</p> <p>Réglementation et recommandations sur le travail en hauteur</p> <p>Aires et postes de travail.</p> <p>Moyens de manutention.</p> <p>Modes opératoires.</p> <p>Produits mis en œuvre et leur documentation technique.</p> <p>Matériels et leur notice de montage et d'utilisation.</p> <p>Outillages (d'implantation, de traçage, de relevé de forme, de fixation, ...).</p>	Les matériels d'accès et de travail en hauteur sont correctement installés et vérifiés.
------------	-----------------------------------	---	---

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.5 Préparer les supports.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U33	1 Localiser le support.	Tâches définies.	La localisation et les caractéristiques du support sont correctement reconnues.
U33	2 Identifier la nature du support.	Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	
U33	3 Identifier les zones à traiter.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser :	
U33	4 Réaliser les opérations de préparation adaptées :	<ul style="list-style-type: none"> - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...). Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'Assurance Environnementale (PAE).	La surface est prête à recevoir la finition. L'absorption est uniforme. La compatibilité entre le support, l'apprêt et la finition est respectée. Les différentes opérations respectent les normes techniques, sécuritaires et environnementales en vigueur.
U33	5 Nettoyer le matériel d'application.	<ul style="list-style-type: none"> - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'Assurance Environnementale (PAE).	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté.
U33	6 Ranger les produits, le matériel.	SOSED (Schéma Organisationnel de Suivi de l'Élimination des Déchets). Plan de Prévention et de Sécurité Pour la Santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Produits mis en œuvre (peinture, enduit, colle, diluant, solvant...). Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Diverses procédures.	Le rangement assure un réemploi aisé.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE : C3.6 Réaliser une implantation.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Vérifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les vérifications et localisations permettent de définir des solutions techniques appropriées. Les anomalies sont repérées.
U32	2 Localiser les réseaux existants.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser :	
U32 U33	3 Tracer des lignes et niveaux de référence.	- plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...) Ressources techniques et normatives (extraits) :	Les tracés respectent les données des plans. La méthode utilisée et les moyens de contrôle sont pertinents.
U32 U33	4 Implanter des ouvrages, répartir les éléments.	- normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits à mettre en œuvre, - modes opératoires...	L'implantation respecte les plans et tient compte des départs et sens de pose, des répartitions symétriques.
U32	5 Positionner des guides de construction.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Matériels de mesure et de traçage. Guides de construction.	Les données des plans sont respectées. Les aplombs, niveaux et dimensions sont respectés. Les guides de construction sont stables.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.7 Appliquer des produits, des enduits.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Préparer le produit.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Le produit est prêt à être appliqué dans des conditions optimales. L'excédent de produit préparé n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.
U32 U33	2 Mettre à viscosité.	Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	
U33	3 Rechercher une teinte.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...) Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - nuanciers, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.).	La teinte se confond avec le matériau. Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire.
U33	4 Corriger une teinte.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.).	Après séchage, la teinte est conforme à l'échantillon donné. Le volume de "colorant universel" utilisé ne dépasse pas le % autorisé. L'excédent de produit après mise à la teinte n'est pas supérieur à 5 % du volume nécessaire. L'aspect du produit est proche de celui du matériau (mat, satiné, brillant).
U32 U33	5 Préparer, régler le matériel.	Consignes de sécurité. Document unique (D.U.).	Le matériel est identifié et réglé en fonction du résultat souhaité, des échantillons fournis, ...
U32 U33	6 Appliquer : o des peintures, o des vernis, des lasures, o des enduits de finition, o des produits à effets décoratifs.	Procédures d'installation et /ou de montage des éléments de sécurité. Produits mis en œuvre (peinture, vernis, enduit, colorants, diluant, solvant...) Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Moyens de protection des biens et des locaux.	La viscosité est adaptée. Le matériel est adapté à la complexité de l'ouvrage et au produit. L'aspect final est conforme à la qualité de finition souhaitée. L'application est uniforme : sans coulures ni surcharges, sans maigreurs ni embus ; la teinte est uniforme. La zone de travail est signalée et matérialisée. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32	7 Dresser et réaliser un enduit de plâtre.	Raccord de plâtre limité à 2,00 m ² . Plâtre allégé. Plâtre ordinaire. Matériel et outillage de plâtrier.	Le support est préparé correctement. Sont conformes : - l'épaisseur, la planéité locale et générale, la verticalité, l'aspect régulier de la surface, la dureté... - le taux de gâchage est respecté. Le raccord affleure l'enduit existant. Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont respectées.
U32 U33	8 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32 U33	9 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre. Les dégradations éventuelles sont signalées ou réparées.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32 U33	1 Préparer le matériau.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions ; les matériaux souples sont déroulés pour mise à température. L'état de surface du matériau est vérifié visuellement avant la pose.
U33	2 Débiter le revêtement.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	Les lés sont aux dimensions et au raccord. Les chutes sont optimisées.
U32 U33	3 Encoller.	Ressources techniques et normatives (extraits) :	La colle est compatible avec le revêtement. L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manques et de surcharges).
U33	4 Poser des revêtements souples collés en lés et en dalles : o textiles, o plastiques, o linoléum.	- normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Plans de pose et calepinages. Moyens de protection des biens et des locaux. Produits (colle, mortier-colle, solvant, ...). Revêtements et accessoires (barre de seuil...). Matériels et leur notice de montage et d'utilisation.	Le grammage, le temps de gommage et le temps de travail sont respectés. La température ambiante du revêtement et du support est respectée. La quantité de surface encollée tient compte du temps de travail. Les surfaces contigües (plinthe, huisserie,...) sont protégées ou nettoyées avec le produit et le matériel adaptés. La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique (suffisante, mais sans excès). Le plan de calepinage est respecté. Le marouflage est parfait. L'absence de cloques, plis, tâches est constatée. Les raccords des motifs sont respectés. Les joints sont rectilignes, sans retrait ni chevauchement. Le sens de pose est respecté. Les découpes et arasements sont nets, sans trace d'outils sur les surfaces contigües. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U32	5 Poser des carrelages (pose collée)	Outillages.	Les spécifications du plan de pose et les cotes sont respectées. Les matériels sont utilisés suivant les règles de sécurité. Les pertes sont limitées et les chutes utilisées. Les coupes sont nettes et précises. L'adhérence du revêtement sur le support est efficace. Les exigences normatives sont respectées (niveau, aplomb, planéité, alignement, largeur des joints,...).
U33	6 Poser les parquets flottants.		Les règles de pose sont respectées.
U32	7 Réaliser les joints.		Les joints sont réalisés conformément aux prescriptions des textes qui les régissent, selon le type de revêtement, le classement du local et la situation du support.
U32 U33	8 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.

U32 U33	9 Nettoyer le matériel, et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.
------------	---	-----------------------	---

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.9 Construire des cloisons.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	1 Identifier la nature des parois d'adossement.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites.	Les exigences sont respectées.
U32	2 Traiter les joints de dilatation (liaison entre la cloison et la dalle de béton, ...).	Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter. Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La mise en œuvre est conforme : liaisons périphériques, traitement des joints, intégrations diverses, positionnement de l'isolant. Le tracé d'implantation est suivi.
U32	3 Poser des montants et raidisseurs.	Ressources techniques et normatives (extraits) :	Les guides de construction sont respectés.
U32	4 Poser des huisseries.	- normes, DTU, - avis techniques,	L'outillage est adapté à l'opération en cours.
U32	5 Réaliser une cloison distributive, une cloison séparative, une contre-cloison, un habillage : o carreaux de plâtre o ossature métallique, o béton cellulaire, o terre cuite.	- fiches techniques des produits mis en œuvre, - mémentos, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Document unique (D.U.).	Les techniques d'assemblage et de raccordement sont conformes et concourent à la performance de l'ouvrage. Les joints de dilatation et de désolidarisation sont respectés. Les temps impartis sont respectés. Le poste de travail et les matériels sont propres.
U32	6 Réaliser des cloisons techniques, des conduits, des gaines : o acoustiques, o thermiques, o dans le cadre de la protection « incendie », o anti-effractions	Plans de pose et calepinages. Équipements de protection individuelle (E.P.I.) et collectifs. Moyens de protection des biens et des locaux. Matériaux et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...). Consignes de sécurité.	Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées.
U32	7 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont stockés dans les réceptacles prévus.
U32	8 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.		Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.10 Poser des matériaux isolants

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation		
U32	1 Préparer les matériaux : <ul style="list-style-type: none"> o tracer et couper les panneaux, o encoller les panneaux. 	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter. Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...). Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Matériaux isolants et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	La préparation assure une pose dans de bonnes conditions. Les différentes phases du processus de construction sont respectées. La mise en œuvre respecte les exigences liées : <ul style="list-style-type: none"> - au collage, - au positionnement de l'isolant, - au liaisonnement périphérique, - aux incorporations diverses et aux réseaux, - au traitement des joints, - aux dispositifs d'étanchéité à l'air. L'épaisseur est respectée (matelas isolant non comprimé,...) Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.		
U32	2 Poser des isolants par collage ou par fixation mécanique.				
U32	3 Traiter des joints.				
U32	4 Placer des matériaux d'interposition.				
U32	5 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.			Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U32	6 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.				Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.11 Réaliser des plafonds suspendus.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U32	1 Poser et régler des ossatures.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les cotes de hauteur et de plénum sont conformes aux instructions. Le projet décoratif est respecté.
U32	2 Fixer des plaques de plâtre, traiter les joints.	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...).	La mise en œuvre est conforme aux exigences. Les ossatures sont correctement positionnées. Le tracé d'implantation est suivi.
U32	3 Poser des dalles (décoratives et/ou acoustiques).	Ressources techniques et normatives (extraits) : - normes, DTU, - avis Techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires...	Les temps impartis sont respectés. Le poste de travail et les matériels sont propres. La réglementation en vigueur est respectée.
U32	4 Réaliser un plafond technique o acoustique, o thermique, o de protection au feu.	Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Matériaux et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	Les règles d'hygiène et les consignes de sécurité sont respectées. La coordination avec les autres corps d'état est prise en compte.
U32	5 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U32	6 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.	Station de nettoyage.	Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE

COMPÉTENCE : C3.12 Poser des éléments décoratifs et de finition.

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
U33	1 Réaliser des coupes particulières.	Tâches définies. Consignes orales ou écrites. Documents de suivi internes à l'entreprise à compléter.	Les coupes sont nettes et précises. Les chutes sont minimisées. Les dimensions sont respectées.
U33	2 Ajuster et poser par collage ou par fixation mécanique : <ul style="list-style-type: none"> o des moulures, o des cimaises, o des rosaces, o des plinthes, o des barres de seuil, o des nez de marches, o des listels, ... 	Dossier d'architecte relatif à l'ouvrage à réaliser : <ul style="list-style-type: none"> - plans d'architecture et d'exécution, - C.C.T.P. (descriptif...). Ressources techniques et normatives (extraits) : <ul style="list-style-type: none"> - normes, DTU, - avis techniques, - fiches techniques des produits mis en œuvre, - modes opératoires... Plan d'assurance environnementale (PAE). Schéma organisationnel de suivi de l'élimination des déchets (SOSED). Plan de prévention et de sécurité pour la santé (P.P.S.P.S.). Consignes de sécurité. Document unique (D.U.). Plans de pose et calepinages. Projet décoratif. Éléments décoratifs, produits et accessoires. Matériels et leur notice de montage et d'utilisation. Outillages. Moyens de manutention. Matériels de contrôle et de mesure. Référentiels (tracé, traits de niveau...).	Le tracé est précis. La colle est compatible avec le profilé et le support, le collage est correct. Le matériel d'application est adapté. Les vis et chevilles sont adaptées et réparties sur les profilés. La pose est rectiligne, la quantité est respectée. Les accessoires assurent leur fonction. Les règles de sécurité et de protection sont respectées.
U33	3 Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.	Réceptacles dédiés aux déchets.	Le rangement assure un réemploi aisé. Les déchets sont identifiés et stockés dans les réceptacles prévus.
U33	4 Nettoyer le matériel et la zone d'intervention.		Le protocole de nettoyage des matériels est respecté. La zone d'intervention est laissée propre.

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – SAVOIRS ASSOCIÉS

SAVOIRS ASSOCIÉS

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
- 1 - CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL	S 0 Enjeux énergétiques et environnementaux	S 0.1 Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement. S 0.2 Domaines d'action dans le cadre du développement durable. S 0.3 Dimension économique. S 0.4 Énergies utilisées. S 0.5 Impact environnemental. S 0.6 Fonctionnement thermique du bâti. S 0.7 Réglementation thermique. S 0.8 Implications sur la production du bâti neuf. S 0.9 Implications sur les bâtiments existants.
	S 1 Contexte administratif et juridique de l'acte de construire.	S 1.1 intervenants. S 1.2 Procédures administratives. S 1.3 Qualifications, garanties et responsabilités.
	S 2 Construction et communication technique.	S 2.1 Outils, normes et représentation. S 2.2 Dossiers techniques. S 2.3 Croquis cotés - Réalisation graphique. S 2.4 Documents descriptifs et quantitatifs. S 2.5 Expression technique orale.
- 2 - CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	S 3 Confort de l'habitat.	S 3.1 - Accessibilité du cadre bâti. S 3.2 - Confort des personnes. S 3.3 - Protection des personnes.
	S 4 Approche scientifique et technique des ouvrages.	S 4.1 Analyse et étude d'un ouvrage. S 4.2 Mécanique appliquée et résistance des matériaux. S 4.3 Phénomènes physiques et chimiques.
	S 5 Technologie de construction.	S 5.1 Ouvrages du bâtiment. S 5.2 Matériaux du bâtiment. S 5.3 Ouvrages du secteur professionnel. S 5.4 Notions d'électricité. S 5.5 Histoire des techniques.
- 3 - RÉALISATION DES OUVRAGES	S 6 Santé et sécurité au travail.	S 6.1 Principes généraux, prévention, connaissance des principaux risques. S 6.2 Conduite à tenir en cas d'accident. S 6.3 Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail. S 6.4 Protection du poste de travail et son environnement. S 6.5 Risques spécifiques.
	S 7 Techniques et procédés de mise en œuvre.	S 7.1 Moyens et techniques d'assemblage et de montage. S 7.2 Moyens et techniques de finition. S 7.3 Moyens et techniques de contrôle. S 7.4 Moyens et techniques de manutention, de stockage. S 7.5 Moyens et techniques d'implantation.
	S 8 Matériels - Outillages.	S 8.1 Matériels de chantier. S 8.2 Outils de portatif. S 8.3 Moyens d'accès.
	S 9 Gestion de travaux.	S 9.1 Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier. S 9.2 Gestion des temps et des délais. S 9.3 Gestion des coûts. S 9.4 Gestion de la qualité. S 9.5 Gestion de la maintenance. S 9.6 Gestion de la sécurité. S 9.7 Gestion de l'environnement et des déchets.

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIÉS									
		S0	S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	2 Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	1 Organiser l'intervention en toute sécurité	X	X	X			X	X	X	X	X
	2 Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution	X		X		X	X	X	X	X	X
	3 Établir un calendrier prévisionnel	X	X			X	X		X		X
	4 Établir les quantitatifs de matériaux	X				X	X		X		X
	5 Établir les besoins en matériels	X					X	X	X	X	X
C3	1 Reconnaître le chantier	X		X	X		X	X			
	2 Organiser et approvisionner le chantier	X				X	X	X	X	X	X
	3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages	X			X	X	X		X		X
	4 Organiser la zone d'intervention	X					X	X	X	X	
	5 Préparer les supports	X				X	X		X	X	
	6 Réaliser une implantation	X		X		X	X		X	X	
	7 Appliquer des produits, des enduits	X			X		X	X	X	X	X
	8 Poser des revêtements muraux et de sols	X			X		X	X	X	X	X
	9 Construire des cloisons	X			X	X	X	X	X	X	X
	10 Poser des matériaux isolants	X			X		X	X	X	X	X
	11 Réaliser des plafonds suspendus	X			X	X	X	X	X	X	X
	12 Poser des éléments décoratifs et de finition	X						X	X	X	X
	13 Assurer le suivi du chantier	X						X	X		X
	14 Assurer le repli du chantier	X								X	X
C4	1 Animer une petite équipe	X	X	X			X	X	X		X
	2 Communiquer avec les différents partenaires	X	X	X		X					
	3 Rendre compte	X	X	X		X	X	X	X	X	X

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.2 - Confort des personnes (suite)	
3.22 - Confort acoustique	
<p>Notions élémentaires en acoustique : grandeurs caractéristiques d'une source sonore.</p> <p>Modes de propagation d'une source sonore.</p> <p>Réglementation acoustique.</p> <p>Isolation acoustique.</p> <p>Correction acoustique.</p> <p>Solutions constructives.</p>	<p>IDENTIFIER les sources sonores.</p> <p>EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation acoustique.</p> <p>RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs constructifs de protection contre le bruit.</p> <p>EXPLICITER le phénomène de réverbération d'un local.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des dispositifs de correction acoustique.</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 3.2 - Confort des personnes (suite)	
3.25 - Confort lié à l'esthétique	
<p>Couleurs.</p> <p>Classification, organisation.</p> <p>Harmonies.</p> <p>Dominante, contrastes, tonique, teinte, nuance...</p> <p>Matières.</p> <p>Caractéristique esthétique, rapports visuels.</p>	<p>En référence à des données et en fonction d'un problème à traiter lié au champ professionnel finition :</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER des rapports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valeur / couleur, - quantité / qualité. <p>SÉLECTIONNER et ASSOCIER des ensembles colorés en fonction de la destination et de l'intention à exprimer.</p>
3.26 - Confort lié à l'environnement coloré	
<p>La lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ondes constituantes, - spectre visible et invisible. <p>Emission de lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - modes d'émission. <p>Sources lumineuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - naturelles, artificielles, - influence de la source lumineuse sur la couleur des objets. <p>Réception visuelle :</p> <p>La couleur des objets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facteurs d'influence, métamérisme. <p>La reproduction des couleurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les procédés, - la codification. 	<p>DÉFINIR les caractéristiques d'une onde.</p> <p>DÉCODER la représentation graphique d'une onde.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques d'un spectre.</p> <p>IDENTIFIER les différentes couleurs d'un spectre.</p> <p>CITER les différents modes d'émission de la lumière.</p> <p>CITER les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques.</p> <p>INDIQUER l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets.</p> <p>DÉFINIR les caractéristiques du processus de la vision :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la vision photopique, vision scotopique, - les contrastes simultanés, - les couleurs complémentaires, - les anomalies de la vision. <p>INDIQUER les différents facteurs qui déterminent la couleur des objets.</p> <p>DÉFINIR le métamérisme.</p> <p>INDIQUER les différents procédés de reproduction des couleurs (addition, soustraction, ...).</p> <p>DÉCODER une couleur à partir des codifications.</p>

EXTRAIT DU RÉFÉRENTIEL – RÈGLEMENT D'EXAMEN

<p>Baccalauréat professionnel : SPECIALITE AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT</p>	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous-contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public</p>	<p>Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissements privés ou publics non habilités, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activité professionnelle.</p>	<p>Candidats de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité</p>
--	---	---	---

Épreuves	Unité	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E.1 : Épreuve scientifique		3						
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U.11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1 h	CCF	
Sous-épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U.12	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1h	CCF	
E.2 : Épreuve d'analyse et de préparation		4						
Sous-épreuve E21 : Analyse technique d'un ouvrage	U.21	2	Ponctuel écrit	3 h	Ponctuel écrit	3 h	CCF	
Sous-épreuve E22 : Préparation et suivi d'une mise en œuvre sur chantier	U.22	2	Ponctuel écrit	4 h	Ponctuel écrit	4 h	CCF	
E.3 : Épreuve de : Réalisation d'un chantier		10						
Sous-épreuve E31 : Présentation d'un dossier d'activité	U.31	2	CCF		Ponctuel oral	20 min	CCF	
Sous-épreuve E32 : Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	U.32	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF	
Sous-épreuve E33 : Réalisation de travaux de finition et de décoration	U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	12 à 14 h	CCF	
Sous-épreuve E34 : Economie – Gestion	U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30mn	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé environnement	U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.4 : Épreuve de langue vivante	U.4	2	CCF		Ponctuel oral	20mn (1)	CCF	
E.5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique		5						
Sous-épreuve E51 : Français	U.51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	U.52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E.6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF	
E.7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuve facultative (2) Langue vivante	UF.1		Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)	Ponctuel oral	20mn (1)

(1) dont 5 minutes de préparation

DÉFINITION DES UNITÉS PROFESSIONNELLES DU DIPLÔME

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

COMPÉTENCES		U21	U22	U31	U32	U33
C1	1. Décoder et analyser les données de définition	X				
	2. Décoder et analyser les données opératoires et de gestion	X				
C2	1. Organiser l'intervention en toute sécurité	X				
	2. Choisir, adapter et justifier des méthodes d'exécution		X			
	3. Établir un calendrier prévisionnel d'exécution		X			
	4. Établir les quantitatifs de matériaux		X			
	5. Établir les besoins en matériels		X			
C3	1. Reconnaître le chantier			X		
	2. Organiser et approvisionner le chantier			X		
	3. Contrôler la conformité des supports et des ouvrages				X	X
	4. Organiser la zone d'intervention				X	X
	5. Préparer les supports					X
	6. Réaliser une implantation				X	X
	7. Appliquer des produits, des enduits				X	X
	8. Poser des revêtements muraux et de sols				X	X
	9. Construire des cloisons				X	
	10. Poser des matériaux isolants				X	
	11. Réaliser des plafonds suspendus				X	
	12. Poser des éléments décoratifs et de finition					X
	13. Assurer le suivi du chantier			X		
	14. Assurer le repli du chantier			X		
C4	1. Animer une petite équipe			X		
	2. Communiquer avec les différents partenaires			X		
	3. Rendre compte			X		

SOUS-ÉPREUVE E.32**UNITE U.32****IMPLANTATION ET RÉALISATION D'OUVRAGES D'AMÉNAGEMENT
ET DE CARRELAGE****COEFFICIENT : 3****1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE**

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat pour réaliser, suivre et contrôler la réalisation sur chantier d'ouvrages de la spécialité entrant dans le cadre des aménagements de locaux (cloisons, doublages, plafonds, et systèmes d'isolation qui leurs sont liés) ainsi que des carrelages collés.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances et ses savoir-faire pour :

- organiser et préparer les postes de travail,
- réaliser les opérations de mise en œuvre et de finition,
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité.

2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.3 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages
- C3.4 - Organiser la zone d'intervention
- C3.6 - Réaliser une implantation
- C3.7 - Appliquer des produits, des enduits
- C3.8 - Poser des revêtements muraux et de sols
- C3.9 - Construire des cloisons
- C3.10 - Poser des matériaux isolants
- C3.11 - Réaliser des plafonds suspendus

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

- **Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 12 à 14 heures, coefficient 3.

• **Contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de la formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Il est souhaitable que l'évaluation en établissement de formation permette d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Situation d'évaluation n°1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation et conduit à des activités relevant :

- de la mise en œuvre de matériaux dans le cadre de travaux d'aménagement,
- de la mise en œuvre de carrelages et faïences.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. En cas d'absence de ce dernier, la commission pourra valablement statuer. La note définitive est délivrée par le jury.

- Situation d'évaluation n°2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

SOUS-ÉPREUVE E.33

UNITE U.33

REALISATION DE TRAVAUX DE FINITION ET DE DECORATION

COEFFICIENT : 3

1. CONTENU DE LA SOUS-ÉPREUVE

Cette sous-épreuve doit permettre d'évaluer les compétences du candidat liées aux activités sur chantier d'application de produits de finition, de pose de revêtements muraux et de sols, de pose d'éléments décoratifs.

Le dossier support de l'évaluation est constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification.

A partir du dossier technique fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances et ses savoir-faire pour :

- organiser et préparer la zone d'intervention,
- contrôler la qualité et la conformité des supports et des ouvrages réalisés,
- appliquer des produits de finition,
- poser des revêtements muraux et de sols,
- poser des éléments décoratifs,
- entretenir les matériels et outillages de chantier.

2. MODE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.3 - Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
- C3.4 - Organiser la zone d'intervention.
- C3.5 - Préparer les supports.
- C3.6 - Réaliser une implantation.
- C3.7 - Appliquer des produits, des enduits.
- C3.8 - Poser des revêtements muraux et de sols.
- C3.12 - Poser des éléments décoratifs et de finition.

Les indicateurs d'évaluation correspondant aux compétences évaluées figurent dans la colonne "Critères d'évaluation" des tableaux décrivant les compétences (cf. annexe I b : référentiel de certification).

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

• **Évaluation ponctuelle** : Épreuve pratique, d'une durée de 12 à 14 heures, coefficient 3.

• **Contrôle en cours de formation** :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées au cours de la dernière année de la formation (ou dans les derniers mois de la formation pour les stagiaires de la Formation Continue), l'une en entreprise, l'autre en l'établissement de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Il est souhaitable que l'évaluation en établissement de formation permette d'assurer un maximum de complémentarité avec celle réalisée en entreprise.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

- Situation d'évaluation n°1 : Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation et conduit à des activités relevant :

- de la mise en œuvre de produits,
- de la pose de revêtements,
- de la pose d'éléments décoratifs.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

- Situation d'évaluation n°2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

Elle est organisée dans l'entreprise d'accueil du candidat et s'appuie sur des situations professionnelles concrètes.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Elle a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat. Ils proposent conjointement une note au jury.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

DOSSIER DE QUESTIONNEMENT

ÉTUDE 1 page 2

ÉTUDE 2 page 3

ÉTUDE 3 page 4

ÉTUDE 4 page 5



CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En charge de l'enseignement professionnel pour les classes du baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment », il est demandé de planifier l'ensemble des activités professionnelles pour l'année de terminale.

Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

Calendrier des semestres :

- 1^{er} semestre (du 02 septembre 2019 au 31 janvier 2020).
- 2^{ème} semestre (du 03 février 2020 au 12 juin 2020).

TRAVAIL DEMANDÉ

1.1 ÉLABORATION D'UNE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE – DR1

Sur le DR1, il est demandé au candidat, de proposer une planification (progression) pédagogique pour l'année de terminale baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment » en indiquant les périodes de formation concernées par chaque travaux pratiques ou chantier-école.

La semaine du 2 au 6 septembre est réservée à la semaine d'intégration des élèves à laquelle participent les élèves de terminale baccalauréat professionnel.

Le candidat indiquera :

- les dates de formation proposées pour chaque travaux pratiques ou chantier-école.

1.2 PROPOSITION DE SITUATIONS D'ÉVALUATION CCF – DR2

Les épreuves E32 et E33 sont évaluées en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Sur le DR2, il est demandé au candidat, pour les situations évaluées en centre de formation (support chantier école musée), de proposer :

- les dates possibles pour les évaluations en CCF pour les épreuves E32 et E33 en centre de formation (support chantier école musée) ;
- de préciser les activités proposées aux élèves, les compétences à évaluer pour chaque épreuve.

La sous-face du plancher haut du RdC du chantier-école du musée Eugène Farcot sera équipée d'un plafond suspendu répondant à des exigences acoustiques, les murs recevront un revêtement mural, conformément au CCTP.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

TRAVAIL DEMANDÉ

2.1 PRÉSENTER UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE – DR3

Sur le DR3, il est demandé au candidat, de proposer les différentes séquences possibles (au choix) :

- à l'étude, la préparation, la mise en œuvre du plafond suspendu acoustique ;
- ou
- à l'étude, la préparation, la mise en œuvre du revêtement mural.

Le candidat précisera, pour chaque domaine (études, préparation et mise en œuvre) :

- les activités proposées aux élèves ;
- les objectifs pédagogiques de chaque séance ;
- les compétences visées ;
- les savoirs qui y sont associés.

2.2 PRÉSENTER LE DÉROULEMENT D'UNE SÉANCE PÉDAGOGIQUE – DR4

Sur le DR4, il est demandé au candidat de proposer l'organisation d'une séance¹ pédagogique concernant (au choix) :

- la mise en œuvre du plafond suspendu acoustique ;
- ou
- la mise en œuvre du revêtement mural.

Le candidat précisera :

- l'objectif visé de la séance ;
- les compétences visées ainsi que les savoirs qui y sont associés ;
- les activités des élèves et du professeur ;
- l'organisation pédagogique et les matériels envisagés ;
- la nature des traces écrites prévues pour la séance ;
- le type d'évaluation envisagé.

¹ Si on appelle séance le temps de face à face physique avec les élèves, l'organisation pédagogique proposée intégrera les temps de travail prévus à distance, en ligne, en autonomie, ... que vous envisagez.

À la fin de la séance, une fiche de synthèse relative au mode opératoire de mise en œuvre du plafond suspendu acoustique (salle n°2 du musée) est transmise aux élèves. Le format des dalles, est à l'initiative des candidats tout en respectant ceux proposés par la gamme PERLA .

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

TRAVAIL DEMANDÉ

3-1 RÉDIGER UN DOCUMENT DE SYNTHÈSE – DR5

Sur le DR5, il est demandé au candidat de proposer une fiche de synthèse à destination des élèves.

Cette fiche fera apparaître :

- les tâches à réaliser ainsi que leur chronologie ;
- le calepinage ;
- les informations techniques de mise en œuvre ;
- le matériel utilisé ;
- les points de vigilance ;
- ...

Le candidat formulera des hypothèses ou contextes techniques de mise en œuvre si cela est nécessaire.

ÉTUDE 4 – PROPOSITION D'UN DÉCOR POUR LE MUSÉE

A l'occasion de la rénovation du musée Farcot, plus petit musée de France et véritable cabinet de curiosités, il est demandé de créer un décor qui sera reproduit sur le chantier.

Ce décor, en hommage à M. Eugène FARCOT relatera ses aspirations pour les voyages et l'aéronautique. En 1870, en tant que capitaine, c'est lui-même qui fit décoller depuis Montmartre le ballon postal, le « Louis Blanc ».

C'est en s'inspirant du livret collector émis par « la poste » en 2013 sur l'histoire des montgolfières et des ballons de 1783 à nos jours que les élèves ont créé, avec l'enseignant(e) d'Arts Appliqués, leur projet sous forme de maquette.

Cette maquette devra être reproduite sur un des murs du musée.

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Niveau de classe :

Terminale bac pro « aménagement et finition du bâtiment » avec 15 élèves (14 issus de première BCP AFB, 1 élève issu d'une passerelle CAP).

Situation dans l'année : 2^{ème} semestre.

TRAVAIL DEMANDÉ

4-1 PROPOSER UN DÉCOR POUR LE MUSÉE – DR6

Sur le DR6, il est demandé au candidat de :

- expliquer la méthode de transposition manuelle de la maquette à l'échelle du mur du musée et en réaliser le schéma ;
- donner la composition du ton turquoise rabattu, et en réaliser un échantillon aux crayons pastels ;
- réaliser aux crayons pastels un échantillonnage de huit tons chauds pour les petits ballons ;
- expliquer la méthode de réalisation des filets or.

DOSSIER RÉPONSES

ÉTUDE 1	DR 1 DR 2	Page 2 Page 3
ÉTUDE 2	DR 3 DR 4	Pages 4 à 6 Pages 7 à 8
ÉTUDE 3	DR 5	Pages 9 à 11
ÉTUDE 4	DR 6	Pages 12 à 13

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

Durée	Chantier, travaux pratiques	Activités principales abordées	Dates de formation Du ... au ...
3 semaines	Rénovation Guinguette du parc des longues allées	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les supports - Poser des revêtements de sols (pose de carrelage collé) 	
3 semaines	Réalisation d'un projet décoratif en atelier	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les supports - Appliquer des produits de finition 	
10 semaines (obligatoirement au 2 ^{ème} semestre)	Rénovation du musée Eugène Farcot	<ul style="list-style-type: none"> - Construire des cloisons de doublage et distribution sur ossature métallique - Réaliser des plafonds suspendus en dalle acoustique - Préparer les supports - Appliquer des produits de finition - Poser des revêtements muraux acoustiques 	
2 semaines	Construction d'un plafond suspendu en atelier AFB	<ul style="list-style-type: none"> - Implanter un ouvrage - Réaliser des plafonds suspendus 	
3 semaines	Rénovation du sol de la salle de classe E37	<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les supports - Implanter un ouvrage - Poser des revêtements de sols (pvc collé avec soudure à chaud) 	
3 semaines	Rénovation des vestiaires des ateliers TBORGO / IPB	<ul style="list-style-type: none"> - Implanter un ouvrage - Construire des cloisons de doublage sur ossature métallique - Poser des matériaux isolants, laine de verre 	

ÉTUDE 1-2 SITUATIONS D'ÉVALUATION EN CCF (centre de formation) – E32 et E33

DR 2

Chantier école – musée Eugène FARCOT	E32 Implantation et réalisation d'ouvrages d'aménagement et de carrelage	E33 Réalisation de travaux de finition et de décoration
Dates proposées (justifier votre choix)		
Activités proposées		
Compétences		

ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

DR 3

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
ÉTUDE ET EXPLOITATION DU DOSSIER TECHNIQUE				
1	Exemple : Étude du dossier technique	<p>Identifier les documents afin de préparer la réalisation du chantier CCAG, CCTP ...</p> <p>Situer les zones d'intervention sur les plans.</p> <p>Lister les prestations attendues pour ce chantier.</p> <p>Rechercher les performances techniques attendues des produits préconisés.</p> <p>Effectuer une première recherche de produits (fiches techniques) répondants aux préconisations du CCTP.</p>	<p>C1.1 Décoder et analyser les données de définition</p> <p>Identifier, reconnaître et classer les différents documents.</p> <p>Rechercher, sélectionner et analyser des informations.</p> <p>Extraire les données utiles à la réalisation du chantier.</p>	<p>S0 - Enjeux énergétiques et environnementaux</p> <p>S1.1 Intervenants</p> <p>S1.2 Procédures administratives</p> <p>S2.2 Dossiers techniques</p> <p>S4.1 Analyse et étude d'un ouvrage</p>

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE (Suite)

DR 3

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
PRÉPARATION, ORGANISATION DU CHANTIER				

ÉTUDE 2-1 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE (Suite)

DR 3

N°	Activités proposées aux élèves	Objectifs pédagogiques (En lien avec le chantier)	Compétences visées	Savoirs ou connaissances associés (Pouvant être abordés)
MISE EN ŒUVRE SUR CHANTIER				

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

ÉTUDE 2-2 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉANCE

DR 4

Classe: Terminal BCP AFB	Objectif de la séance : Compétence (s) :	Durée :				
Activités prévues	Durée	Organisation pédagogique <i>Travail en salle, à l'atelier, à l'extérieur... Travail individuel, en groupe...</i>	Activité de l'enseignant	Activité des élèves	Matériels, outils prévus	Trace écrite <i>Nature de la trace écrite prévue : cours, fiche de synthèse, mode opératoire...</i>

ÉTUDE 2-2 FICHE DE PRÉPARATION D'UNE SÉANCE (Suite)

DR 4

Activités prévues	Durée	Organisation pédagogique <i>Travail en salle, à l'atelier, à l'extérieur... Travail individuel, en groupe...</i>	Activité de l'enseignant	Activité des élèves	Matériels, outils prévus	Trace écrite <i>Nature de la trace écrite prévue : cours, fiche de synthèse, mode opératoire...</i>

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

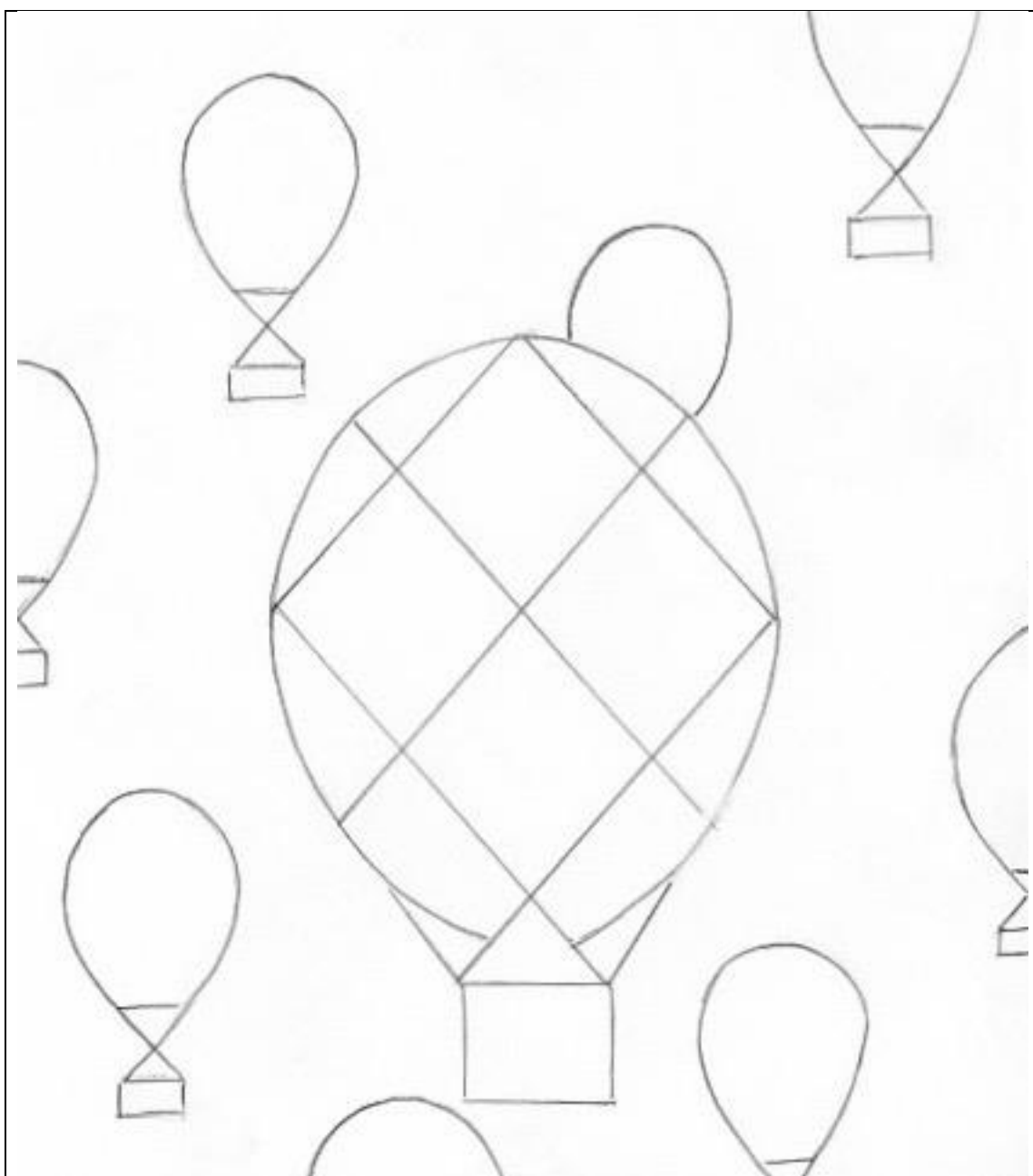
ÉTUDE 3- DOCUMENT DE SYNTHÈSE – PLAFOND SUSPENDU

DR 5

NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE

- Méthode de transposition manuelle de la maquette à l'échelle du mur :

Schéma :



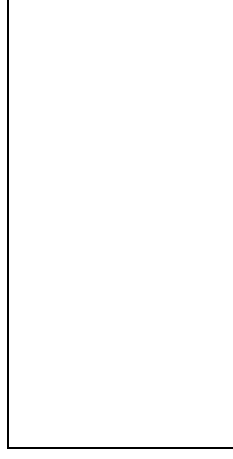
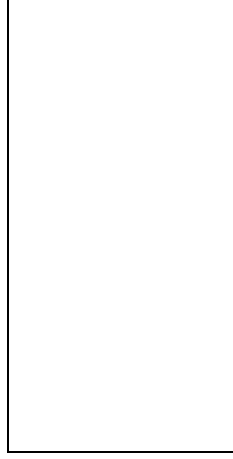
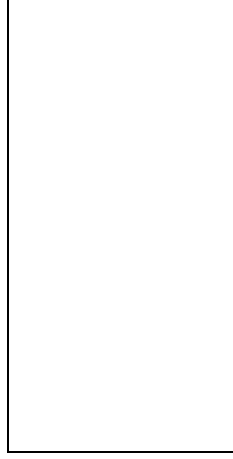
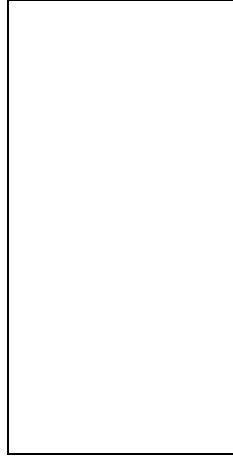
- Composition du ton turquoise rabattu

DR 6

Échantillon de turquoise rabattu



- Tons chauds pour les huit petits ballons



- Méthode de réalisation des filets or

.....

.....

.....

.....